



République de Côte  
d'Ivoire

MINISTÈRE DE  
L'ECONOMIE ET DES  
FINANCES



FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT

PROGRAMME D'APPUI A L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES POUR UNE  
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE – PHASE I (PACA-CI)

N° du Programme : P-CI-KF0-004  
Prêt N°2100150042843

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT  
(CABINET) POUR  
LA REALISATION D'UN PROJET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROGRAMME DE FORMATION ET D'EDUCATION FINANCIERE NUMERIQUE  
DES JEUNES**

Numéro de l'avis : N° 013/PACA-CI/-AMI/2023

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui institutionnel du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) d'un montant de 10 millions d'Unités de Compte afin de couvrir le coût du **Programme d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'économie ivoirienne (PACA-CI), Phase I**, et a l'intention, conformément aux dispositions de l'accord de prêt, d'utiliser une partie des ressources financières pour financer le contrat **d'un Consultant (Cabinet)** pour la réalisation d'un projet d'appui à la mise en œuvre du programme de formation d'éducation financière numérique des jeunes.
2. Le présent Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) a pour objectif de solliciter un Consultant (Cabinet) pour réaliser la mission.
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
  - La conception et mise en service d'une plateforme d'apprentissage en ligne et une application mobile pour l'éducation financière numérique ;
  - Le développement des contenus interactifs afin de permettre aux populations cibles d'acquérir les compétences nécessaires pour mieux appréhender les risques et les opportunités inhérents aux produits et services financiers ;
  - L'exploitation des supports et outils d'éducation financière existants pour les cibles du PNEF<sup>1</sup>, en particulier les jeunes, en vue de générer des contenus (textes, images, audios et vidéos) appropriés pour les plateformes digitales (plateforme d'apprentissage en ligne et une application mobile);

- La mise en ligne des contenus (textes, images, audios et vidéos) d'éducation financière pour les populations cibles du PNEF, notamment les jeunes, sur les plateformes digitales mises en service ;
- L'organisation des sessions de formation en éducation financière en présentiel pour les cibles du PNEF, notamment les jeunes, à partir des outils et supports digitaux développés.

4. La durée maximale de la mission est de **cent quatre vingt (180) jours**.

5. Profils et personnel de la firme sont détaillés dans les Termes de Référence.

Le personnel ne fera pas l'objet d'évaluation au stade de l'AMI

6. La Cellule Technique de Coordination (CTC) du PACA-CI, invite les Consultants (firmes ou bureaux d'études) intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services visés par le présent AMI. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Brochures et documentation de présentation du consultant, référence de prestations similaires accompagnée des justificatifs, expérience dans des missions comparables en précisant l'année, le coût et le maître d'ouvrage, la durée, le lieu, la disponibilité de personnel qualifié, appuyée par des Curricula Vitae etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

La manifestation d'intérêt doit inclure :

• Si le Consultant est constitué en groupement :

- une copie de l'accord de groupement signé par l'ensemble de ses membres ; ou
- une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé ;

• la lettre de manifestation d'intérêt signée par le soumissionnaire ou le groupement de soumissionnaires;

• une copie de l'attestation de non faillite pour les entreprises étrangères datant de moins de 6 mois à la date limite de dépôt des offres ;

• une copie de l'acte d'inscription au Registre de commerce et de crédit mobilier ;

• la présentation du candidat (son existence légale, organisme, personnel) ;

• les références pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires (fiches projets justifiées par des Attestation de Bonne Exécution (ABE)).

7. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions de la « Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » d'Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies par le soumissionnaire.

8. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture (heure GMT) de bureau, suivantes : **Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30.**

9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en trois (3) exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **14/12/2023 à 10 heures T.U** et porter expressément la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour la réalisation d'un projet d'appui à la mise en œuvre du programme de formation d'éducation financière numérique des jeunes** ». La soumission électronique des dossiers de manifestation d'intérêt est autorisée aux adresses électroniques ci-dessous.
10. L'ouverture des plis se fera le **14/12/2023 à 10 heures 30 minutes T.U** à l'adresse ci-dessous, en séance publique, conformément à l'article 14 du Code des Marchés publics.
11. L'adresse à laquelle il est fait référence aux points 8, 9 et 10 est :

**Cellule Technique de Coordination (CTC) du Programme d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'économie ivoirienne (PACA-CI), Phase I, sise à Abidjan, Plateau, Boulevard Général de Gaulle, Immeuble Le DJEKANOU, 4<sup>ème</sup> étage,  
Cellule Passation de Marchés, BP V 163 Abidjan  
Tel : (+225) 07 58 77 22 99/ 07 07 88 16 05  
[gbohirolf@yahoo.fr](mailto:gbohirolf@yahoo.fr) / [pattysia1@yahoo.fr](mailto:pattysia1@yahoo.fr)**